



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE



COORDINATION NATIONALE REDD+

*Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions
dus à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)*

**ATELIER DE PARTAGE ET D'ÉCHANGES AVEC LES EXPLOITANTS
ET OPERATEURS ECONOMIQUES DE LA FILIERE BOIS SUR LE
PROCESSUS REDD+,
LEURS ROLES ET RESPONSABILITES ET LA MOBILISATION DES
RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE
NATIONALE REDD+**

RAPPORT DE L'ATELIER DE KPALIME



Kpalimé les 05 et 06 mars 2020 à Jess Hôtel

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Introduction..... | 3 |
| 2. La cérémonie d'ouverture et mise en place du bureau de l'atelier..... | 3 |
| 3. Présentation des communications et échanges..... | 5 |
| 3.1. Présentation des communications du jour 1 et échanges..... | 5 |
| 3.2. Présentation des communications du jour 2 et échanges..... | 13 |
| 4. Echanges sur les rôles et responsabilités des exploitants de la filière bois dans le cadre du processus REDD+ au Togo..... | 17 |
| 5. Echanges sur les actions à mener pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+..... | 18 |
| 6. Bilan de l'atelier et recommandations..... | 19 |
| 7. La cérémonie de clôture de l'atelier..... | 21 |

1. Introduction

Face à la problématique du changement climatique, le Togo a intégré le processus REDD+ dans son plan national de développement afin de permettre la forêt et aux arbres hors-forêt de continuer par jouer un rôle socio-économique et écologique très important.

En effet, la REDD+ a pour l'objectif de contribuer à l'atténuation du changement climatique, par des approches et des incitations positives sur des questions relatives à la Déforestation et à la Dégradation dans ces pays.

Au Togo, La REDD+ ambitionne renforcer la capacité du Togo à concevoir une stratégie nationale solide à travers :

- Une agriculture performante adaptée au changement climatique et à faible émission de carbone (promotion de l'agroforesterie)
- Une gestion durable des forêts existantes et un accroissement du patrimoine forestier
- Une maîtrise des énergies traditionnelles et un développement des énergies renouvelables
- L'aménagement du territoire et la réforme foncière

La mise en œuvre efficace de la REDD+ passe par l'implication de tous les acteurs. Ainsi, afin de permettre l'appropriation du processus de REDD+ par les acteurs de la filière bois, il a été organisé à leur profit un atelier de renforcement de leurs capacités les 05 et 06 mars 2020 à JESS Hôtel à Kpalimé. Cet atelier a regroupé 44 acteurs de la filière bois (36 hommes et 08 femmes) des régions des Plateaux, maritime et Lomé - Commune.

Le présent document se veut être une synthèse des centres d'intérêts abordés et un compte rendu du déroulement de la formation. Il est articulé autour de 06 points : (i) la cérémonie d'ouverture de l'atelier ; (ii) la présentation des communications suivie des débats et échanges ; (iii) les échanges sur les rôles, les responsabilités des acteurs de la filière bois dans le processus REDD+ ; (iv) les échanges sur les actions à mener par les acteurs de la filière bois pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie REDD+ ; (v) le bilan de l'atelier et les recommandations ; (vi) la cérémonie de clôture.

2. La cérémonie d'ouverture et mise en place du bureau de l'atelier

- Les travaux ont démarré par une cérémonie d'ouverture qui a connu trois (03) interventions : **L'intervention du Directeur préfectoral de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature** de Kloto (DPEDDPN) : il a, au nom du directeur régional, remercié la Coordination nationale REDD+ pour l'initiative d'organiser cet atelier de partage et d'échange sur le processus REDD+ à l'endroit des exploitants et opérateurs économique de la filière bois, acteurs qui n'ont que des activités liées à la forêt dont ils doivent contribuer à protéger. Il a ensuite, apprécié cette initiative qui permet aux exploitants et opérateurs économiques du secteurs bois d'échanger entre eux, puis avec la coordination nationale REDD+ sur les questions cruciales qui touchent leurs métiers.
- **L'intervention du Coordonnateur national adjoint REED+** : il a souhaité au nom du Coordonnateur national REDD+, une cordiale et chaleureuse bienvenue à tous les participants et participantes à la rencontre. Il a ensuite salué leur mobilisation et leur intérêt pour les questions en lien avec la déforestation, la dégradation des forêts, les changements climatiques et la gestion durable des ressources forestières dont leur survie en dépend. Il a enfin encouragé ces acteurs à mutualiser leurs efforts et à se développer des synergies pour la durabilité de leurs métiers qui dépend de la gestion durable des forêts.
- **Le discours d'ouverture du SG du SY.TRE. B.A.C.T** : il a dans son mot d'ouverture, remercié ses collègues du syndicat pour leur mobilisation et pour avoir répondu favorablement et massivement à cette invitation. Pour lui cela témoigne de l'intérêt qu'ils portent à leurs métiers et aux questions de la déforestation et de la dégradation des forets en lien avec les changements climatiques pour la pérennisation de leurs activités. Il a ensuite remercié la coordination nationale et le FCP/BM pour avoir accepté leur

demande d'appui à l'organisation de cet atelier avec les membres du SYTREBACT. Il a rappelé les objectifs poursuivis par leur syndicat et ceux recherchés par l'organisation de la présente rencontre. Il a en outre invité ses collègues à participer activement aux débats et à apporter leurs contributions. C'est sur ces mots qu'il a ouvert les travaux de l'atelier de deux jours pour les acteurs de la filière bois des régions des Plateaux, de la Maritime et de Lomé-commune.



Mot de bienvenue du DPMEDDPN/Kloto (1^{er} de la droite)
Mot de circonstance du coordonnateur national Adjoint de la REDD+ (1^{er} de la gauche)



Discours d'ouverture de l'atelier par le SG du SYTREBACT (au milieu)

Après la cérémonie d'ouverture de l'atelier, un bureau a été mis en place pour conduire les travaux de l'atelier. Ce bureau de trois (03) membres est composé d'un président et deux rapporteurs :

- Président : Monsieur AKOSSI Koudjo, exploitant de bois à Atakpamé
- 1^{er} rapporteur : Monsieur KOUMONDJI Jean Folly, Menuisier à Lomé
- 2^{ème} rapporteur : Madame TAGNETO A. A. Yvonne, exploitante de bois à Badou

3. Présentation des communications et échanges

3.1. Présentation des communications du jour 1 et échanges

Trois (03) communications ont été présentées par le Coordonnateur national adjoint, chargé d'appui au programme et une communication par le responsable des affaires juridiques et des évaluations environnementales et sociales stratégiques (RAJ-EESS).

- La première communication présentée par le coordonnateur national adjoint a situé les participants sur les objectifs et résultats attendus de l'atelier ainsi que le déroulement des travaux.
- La deuxième communication a porté sur le mécanisme REDD+ notamment la notion de la REDD+, les objectifs poursuivis par la REDD+, les composantes du R-PP, les axes stratégiques préliminaires du R-PP, les parties prenantes et les conditions de réussite et les avantages et défis du processus REDD+.
- La 3^{ème} communication a été faite par le RAJ-EESS et a porté sur l'état d'avancement du processus REDD+ au Togo : il a rappelé les 04 piliers de REDD+ selon l'accord de CANCUN (stratégie nationale et son plan d'action, les mesures de sauvegarde environnementales et sociales, le niveau d'émission de référence des forêts et le système national de surveillance des forêts) Il a ensuite fait le point sur l'état de mise en œuvre par composante en indiquant les acquis, les prochaines étapes et les difficultés rencontrées.
- **La 4^{ème} et dernière communication de la journée a porté sur le contenu de la stratégie nationale REDD+ et du plan d'actions de mise en œuvre.** Dans cette présentation, le Coordonnateur national adjoint a fait un rappel du processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ et a présenté les grandes lignes de la stratégie nationale REDD+ notamment la structure du document de la stratégie nationale REDD+, les principaux moteurs de déforestation au Togo, les orientations, axes et options stratégiques pour la REDD+ au Togo et le cadre de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+. Ce qu'il faut retenir fondamentalement de cette présentation est que l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ a suivi un processus fondé sur l'analyse

diagnostique à travers les études thématiques, qui ont couvert divers secteurs, et les consultations des parties prenantes au niveau national, des régions et dans les préfectures et communautés, . Il faut retenir que la stratégie nationale REDD+ vise, à l'horizon 2050 l'émergence d'une économie verte et sobre en carbone (conservation et de gestion durable et participative des écosystèmes, croissance économique et de réduction de la pauvreté, développement humain et social des communautés locales dans un cadre d'équité sociale, culturelle et de genre). Cette vision stratégie REDD+ s'inscrit dans la vision globale du pays, exprimée dans le PND 2018-2022 et l'engagement de réduction des émissions de GES inscrite dans le document de CDN Togo. Les 04 axes stratégiques REDD+ ont été également présentés :

- *Axe 1 : promotion d'une agriculture performante à faible impact sur la forêt (5 options stratégiques ;*
- *Axe 2 : gestion durable des forêts et accroissement du patrimoine forestier (9 options stratégiques ;*
- *Axe 3 : réduction de la pression sur le bois énergie (3 options stratégiques ;*
- *Axe 4 : appui à la mise en œuvre des actions transversales de renforcement du processus REDD+ (8 options stratégiques).*

Ces axes sont déclinés en options stratégiques dont la priorisation a tenu compte de certains critères (leur impact sur la réduction de la vulnérabilité des cibles concernées ; leur capacité de juguler la cause de DDF et l'adéquation avec les priorités de développement et d'économie verte au niveau national et les besoins des communautés locales). Les options sont à leur tour déclinées en actions stratégiques.

Toutes ces présentations ont fait l'objet de très riches et fructueux débats qui ont permis aux participants de comprendre mieux le processus et les défis qu'il faut surmonter. Les principales questions et les réponses subséquentes sont consignées dans le tableau 1 relatif à la synthèse des débats.



Le coordonnateur national adjoint (micro en main, répondant aux questions des participants) à la suite des communications

Tableau 1: Synthèse des questions et préoccupations soulevées le 1^{er} jour de l'atelier

| | Questions/préoccupations | Acteurs | Éléments de réponse |
|---|---|---|--|
| 1 | A quel niveau sommes-nous dans la résolution des problèmes fonciers qui freinent le développement au Togo ? | Théophas HOUNKPATI ((représentant de l'ONG Togo-environnement, pépiniériste à Atakpamé) | Le ministère en charge de l'urbanisme est à pied d'œuvre pour l'élaboration des textes d'application du code foncier et domanial adopté le 05 juin 2018. A cette étape du processus REDD+, la coordination nationale avec le ministère de l'environnement a travaillé avec le ministère de l'urbanisme pour mettre en place un groupe thématique qui est chargé d'intégrer tous les aspects de la REDD+ dans tous les documents élaborés par ce ministère en l'occurrence le code foncier et domanial afin que dans la phase de mise en œuvre qu'il n'y ai pas de difficultés insurmontables. |
| 2 | A cause de la recherche rapide de l'argent les acteurs s'engagent uniquement que dans la plantation de teck, alors que faire pour les autres essences ? | GBESSEVI Komlan (revendeur de bois à NOTsè/préfecture de Haho) | Pour faire une plantation suppose qu'on a un objectif, mais il faut savoir que l'un des éléments importants de la REDD+ est la « biodiversité ». Alors au lieu d'avoir des plantations mono spécifiques de Teck, il faudra diversifier en mettant d'autres essences (khaya, Gmelina, anacarde, manguier, acajou, etc.). Les autres essences ont également une valeur économique très marchande. Pour l'instant c'est ce que nous pouvons vous dire ; mais lors de la mise en œuvre de la stratégie nous veillerons et accompagnerons les planteurs/reboiseurs dans cet esprit de diversité biologique. |
| 3 | Pourquoi c'est le teck seulement qui est autorisé à être exploité au Togo actuellement et qu'on interdit l'exploitation des autres essences ? | AGBOKA Mawouko (reboiseur à Agou) | Le ministère de l'environnement et l'ODEF accompagnent les opérateurs économiques de la filière bois dans la mise en place et l'aménagement de leurs plantations de teck, ils le font aussi pour ceux qui s'engagent dans les plantations des autres essences locales ou exotiques puis qu'ils disposent des compétences à travers le pays. L'interdiction d'exploitation porte sur certaines essences rares/en disparition dans les forêts naturelles or les tecks sont des |

| | | | |
|---|--|---|---|
| | | | <p>plantations privées ou communautaires. Actuellement le Gmélinea est autorisé en plus du teck.</p> <p>Tout comme le Teck, nous vous encourageons à s'engager dans la plantation des autres essences avec l'appui des services techniques compétents et vous n'aurez pas de problèmes de les exploiter. Le processus national REDD+ poursuit et renforce les mêmes objectifs et vise la biodiversité (axes 2 et 3) de la stratégie nationale REDD+ C'est vrai que le ministère de l'environnement a interdit l'exploitation de certaines essences qui sont presque en voie de disparition ou menacées de disparition ; ceci dans le souci majeur de permettre la reconstitution de la ressource pour les générations à venir : c'est la gestion durable que prône même le processus REDD+. C'est aussi dans l'intérêt ultime des exploitants et opérateurs économiques de la filière bois afin de laisser les essences porte-graines pour les pépinières et la reconstitution de la forêt.</p> |
| 4 | <p>La coordination nationale REDD+ peut-elle servir comme le pont entre le ministère de l'environnement et les exploitants : qu'est-ce qui est prévu pour lutter contre les feux de végétation ? que faire pour résoudre la peur qu'ont les scieurs qui ne répondent pas à ces genres de rencontre</p> | <p>TAMELOE Yao (commerçant de bois à Kpélé)</p> | <p>Les feux de végétations ont été identifiés comme l'une des principales causes de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo. Pour cela une option stratégique a été prévue à cet effet dans la stratégie nationale REDD+ (au niveau de l'axe 2). Mais pour la protection de vos plantations et de vos cultures, vous devez absolument faire des pare-feux mais aussi mettre en place des dispositifs (comités, etc) de lutte contre les feux de végétation. Vous devez également respecter la réglementation et les dispositions en vigueur par rapport aux feux précoces (respect période et calendriers). Dans le cadre du processus REDD+, une étude a été faite dans ce sens et a permis d'actualiser les périodes propices pour</p> |

| | | | |
|---|--|--|--|
| | parce qu'ils ne veulent pas s'exposer à la répression? | | <p>les feux précoces selon les zones agro-écologiques. Vous devez respecter ces périodes là et éviter de faire des feux tardifs. Vous pouvez solliciter l'appui des services techniques du ministère en charge de l'environnement au besoin.</p> <p>Pour résoudre le problème de peur chez les scieurs, la REDD+ privilégie dans sa stratégie, les consultations et c'est d'ailleurs ce qui a été fait depuis le démarrage du processus REDD+ et même depuis l'organisation des présents ateliers avec vous. Mais ceci n'empêche pas que la loi et les procédures d'exploitation forestières soient respectées. Nous vous conseillons de bien maîtriser la législation, l'appliquer et respecter les procédures en vigueur et vous n'aurez aucun problème.</p> |
| 5 | Est-il vrai que le Ghana s'est engagé dans le processus REDD+ ? | KOTODJO Yaovi (reboiseur, exploitant de bois à Badou et à Kpélé) | <p>Le Ghana est très avancé dans le processus REDD+ plus que le Togo ; d'ailleurs vous savez mieux que ce pays est plus forestier que le nôtre ; il a achevé son processus de préparation et présenté déjà son R-Package au comité des participants du FCPF. Le Ghana aurait même obtenu un financement du fonds carbone et a démarré la phase d'investissement (mise en œuvre de sa stratégie). Tout comme le Ghana, la Côte-d'Ivoire a achevé son processus de préparation et a présenté son R-package. Dans ces 02 pays le secteur privé est fortement impliqué et contribue énormément à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des activités REDD+.</p> |
| 6 | La REDD+ peut-elle aider les pépiniéristes à accéder aux semences locales afin de diversifier les essences à planter ? | TCHAMBOGOU Olivier (pépiniériste dans la préfecture de | <p>REDD+ n'a pas de financement disponible à cette phase de préparation pour accompagner les pépiniéristes dans l'acquisition des semences. Cependant, les échanges que vous êtes en train de faire entre vous constituent des occasions de partage d'expérience sur les techniques et stratégies de recherche des semences et les</p> |

| | | | |
|---|--|---|--|
| | | Haho) | techniques de réalisation des pépinières. Il est souhaitable de mettre en place un mécanisme d'échanges d'informations entre vous et de développer des synergies dans ce sens puis d'identifier (dans vos zones) des arbres portes graines, leurs propriétaires afin d'établir des partenariats gagnants-gagnants qui faciliteront la recherche et la collecte des graines pour les semences. Les services techniques du MEDDPN peuvent appuyer techniquement à la récolte des graines de semence. |
| 7 | L'Etat peut-il freiner la déforestation et la dégradation des forêts par la subvention des prix du gaz butane ? | TCHAMBOGOU (pépiniériste à Haho) | Il y a des discussions entre l'Etat et les syndicats dont le vôtre, et lors des échanges l'Etat a fait savoir déjà que les subventions deviennent de plus en plus difficiles à supporter compte tenu des prix sur le marché international et que les partenaires financiers au développement qui l'appuient sont de plus en plus regardant sur certaines dépenses de l'Etat. |
| 8 | Pourquoi demander de reboiser mais les permis de coupe sont interdits ? | ADOKOU Komlan (commerçant de bois à Atakpamé) | L'exploitation n'est pas interdite au Togo mais l'exploitation sur quelle parcelle ? dans quel domaine ? si c'est votre propriété, l'Etat ne vous interdit guère mais si c'est dans les forêts classées ou dans les propriété des autres, il faudrait suivre les procédures et les textes en la matière. |
| 9 | Si l'Etat s'est engagé dans le processus REDD+ c'est pour la protection des forêts mais les opérateurs économiques de la filière bois contribuent au budget de l'Etat par l'exploitation : comment concilier alors les deux préoccupations ? | DONKO (commerçante de bois à Lomé) | Le processus national REDD+ n'interdit pas l'exploitation mais préconise plutôt la gestion durable (l'exploitation rationnelle des ressources forestières) afin de permettre la régénération naturelle, l'enrichissement dans les forêts naturelles, le reboisement. Les 4 axes de la stratégie nationale REDD+ sont conçues dans ce sens. C'est aussi le sens et les objectifs recherché par ces ateliers avec vous pour échanger sur vos rôles et responsabilités dans la conduite de ce processus, la définition de vos stratégies pour y participer et les mécanismes que vous définissez pour mobiliser les ressources. |

| | | | |
|----|---|---|--|
| | | | Alors sachez que le processus REDD+ ne vise pas « une protection absolue » (c'est-à-dire une interdiction d'exploitation) mais vise « une gestion durable des ressources forestière » afin de contribuer à un développement socioéconomique durable, créer plus de richesse et lutter contre la pauvreté. Grâce à REDD+ vous pourrez améliorer durablement vos revenus et contribuer davantage à la création de la richesse nationale. |
| 10 | Pourquoi doigter toujours les exploitants forestier comme étant les seuls responsables de la déforestation et de la dégradation des forêts alors que l'agriculture et les feux de végétation en constituent les premier moteurs ? | GBEKEVI (exploitant du bois dans Badou | Dans la conduite du processus REDD+ au Togo, des consultations ont été faites et plusieurs études thématiques ont été réalisées afin d'identifier les vrais moteurs de déforestation et de dégradation des forêts : des résultats ont démontré que c'est les mauvaises pratiques agricoles, les systèmes inefficaces d'élevages et l'exploitation forestière (bois d'œuvre, bois-énergie) qui constituent les premiers moteurs de Déforestation et de dégradation des forêts. Tout compte fait l'exploitation en est une des causes même si elle n'est pas la seule. |

3.2 Présentation des communications du jour 2 et échanges

Au deuxième jour, les présentations de la GIZ Pro Energie ont été faites par le coordonnateur national REDD+ chargé d'appui au programme (le Conseiller Technique National (CTN) GIZ n'a pas pu faire le déplacement de Kpalimé pour cause d'un empêchement à la dernière minute).

De cette communication qui a porté sur la gestion durable des forêts on peut retenir les grands programmes/projets de la GIZ en matière de l'environnement et des forêts au Togo depuis la relance de la coopération germano-togolaise : les activités réalisées surtout dans le cadre de la cogestion de la forêt classée de Misahoé (préfecture de Kloto) et des forêts communautaires autour de la réserve de faune d'Abdoulaye dans la Préfecture de Tchamba et plus précisément dans les cantons de Alibi 1, Goubi, Bago et de Koussountou. Le projet Pro-Energie a été également présenté (les objectifs, les résultats attendus, les principales activités et la zone d'intervention).

Cette communication a été suivie de débats et échanges sur les réalisations de la GIZ et des projets qu'elle implémente avec les communautés à la base.



Le Coordonnateur national adjoint lors de la présentation de la communication de la GIZ/Pro Energie (devant et micro en main) en train de passer la communication

—

Le documentaire projeté par le SG SYTREBACT a porté sur le reboisement dans la préfecture de Kpélé par le SYTREBACT a fait l'objet

d'échanges sur les possibilités qu'offre la REDD+ en matière de reboisement et dont les membres du syndicat devraient se servir. Les débats et échanges qui ont suivi les communications sont consignés dans le tableau 2 ci-dessus.



Le coordonnateur national adjoint chargé d'appui au programme répondant aux questions des participants après la présentation de la communication sur la DGRN de la GIZ

Tableau 2 : Synthèse des questions et des préoccupations soulevées le 2^{ème} jour de l'atelier

| | Questions/préoccupations | Acteurs | Eléments de réponse |
|---|--|---|--|
| 1 | Pourquoi les autorités peuvent apprécier la réalisation des activités du projet GIZ-ProREDD+ dans la préfecture de Tchamba où les communautés ont exploité alors qu'elles interdisent l'exploitation ailleurs? | AKOSSI (exploitant de bois à Atakpamé) | Il s'agit d'un processus de gestion durable implémenté par les communautés dans leurs propres forêts communautaires, ce modèle a été vraiment apprécié par les autorités qui ont permis à la foresterie communautaire de connaître son essor en l'accompagnant des textes et des techniques de création de ces forêts. C'est un exemple que les autorités souhaitent que les autres communautés suivent et surtout pour vous exploitants de bois afin de disposer vos propres forêts et implémenter ce modèle. Si vous avez votre plantation privée ou votre forêt communautaire et que vous adoptez et appliquez un modèle de gestion durable, vous n'aurez pas de soucis par rapport à l'autorisation d'exploitation (il suffira de suivre et respecter la procédure). |
| 2 | Dans notre village, les populations souhaitent exploiter les kaya vieux de plus de 30 ans mais les autorités n'ont pas accepté la demande des villageois? | MESSAVI Messan (pépiniériste à Anèho) | Si la demande est faite (écrite) et avec les preuves de propriété, le ministère ne refuse pas mais pour éviter des conflits à la suite de l'autorisation et de l'exploitation, le ministère recommande de faire la demande en annexant toutes les preuves de propriété avec les contre-expertise et la vérification auprès des personnes ressources. C'est d'ailleurs ce pourquoi le ministère recommande de faire le titre de reboisement afin de se prémunir contre la lenteur et les tracasseries administratives. |

| | | | |
|---|---|--|---|
| 3 | Partages d'expérience dans la mise en place des plantations forestières privées | GESSA (exploitant et reboiseur à Amou) | C'est une invite aux autres exploitants de faire tout pour mettre en place des plantations privées afin d'en jouir. |
| 4 | J'ai fait la demande de plants auprès des services du ministère de l'environnement ; mais je n'ai pas eu de suite favorable En outre, pourquoi le ministère accorde le statut d'exploitants aux gens qui ne résident qu'à Lomé sans connaître le terrain | KOUTODJ O (exploitant et reboiseur à Badou et à Kpélé) | Oui pour la mise à disposition des plants, il faut avouer que ce sont les pépiniéristes eux-mêmes qui ont sollicité de la part du ministère de libéraliser la production des plants afin qu'ils puissent vivre de leur métier. Pour ce faire, il faudra s'adresser aux pépiniéristes si vous avez besoin des plants pour le reboisement ; vous pouvez établir des relations contractuelles et bénéficier des prix préférentiels. Pour l'accréditation des exploitants, cela relève des enquêtes de terrain menées par la Direction des Ressources Forestières (DRF) afin de proposer la liste à agréer au ministre pour signature. |

4. Echanges sur les rôles et responsabilités des exploitants de la filière bois dans le cadre du processus REDD+ au Togo.

De ces échanges, les participants ont pu dégager les rôles et responsabilités qu'ils peuvent jouer dans le cadre de ce processus. Ainsi ont-ils convenu de :

- Informer, sensibiliser et éduquer les communautés et leurs membres sur le processus REDD+;
- Renforcer la capacité d'agir des communautés et de leurs membres ;
- Mobiliser les membres à s'impliquer et à prendre une part active aux activités du processus notamment la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie REDD+ ;
- Faciliter la conduite des activités sur le terrain;
- Assurer la veille pour la transparence du processus;
- Faire le monitoring et le suivi du processus;
- Suivre et évaluer l'implication et la participation de leurs membres dans le processus ;
- Répertorier et capitaliser les bonnes pratiques en matière de (GDRN) /GDF;
- Participer activement aux différentes activités dans le cadre du processus.

A cet effet, ils ont retenu comme stratégies et moyens d'action de :

- Mettre en place un mécanisme de partage d'information entre eux et avec les autres parties prenantes ;
- Renforcer leurs capacités et s'appropriier le processus REDD+;
- Développer des synergies et mutualiser les ressources entre eux ;
- Mettre en œuvre des actions concertées ;
- Développer des partenariats avec d'autres acteurs du processus REDD+ ;
- S'organiser (sur le plan préfectoral, régional) et mener des réflexions stratégiques pour mieux contribuer aux activités du processus et surtout à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+.

5. Echanges sur les actions à mener pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+

Les acteurs de la filière bois à l'atelier de la région des Plateaux, de la Maritime et de Lomé-commune ont échangé et retenu certaines actions majeures qu'ils comptent mener pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+. Ils se sont engagés à reboiser/réhabiliter au moins 40 ha par an dans la région des Plateaux, de la Maritime et de Lomé-commune eux - mêmes et à travers l'accompagnement des privés, des collectivités territoriales, des établissements scolaires, des églises et des dispensaires. Pour ce faire ils ont retenu, entre autres actions de :

- Faire la restitution des acquis de l'atelier aux autres membres en collaboration avec les Directeurs Préfectoraux de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature ;
- Faire l'état des lieux des plantations et reboisements réalisés par les exploitants de la filière bois depuis 2009 à ce jour, afin de les géolocaliser et de les réhabiliter/restaurer ;
- Accompagner prioritairement les acteurs ci-après (sur leur demande, formulée au cours des ateliers) dans le reboisement/restauration. Il s'agit de :
 - la forêt communautaire (FC) d'Agou Nyongbo Sud dans la préfecture d'Agou
 - la forêt privée de Balavé à Kpalimé ;
 - les forêts sacrées de Tové Agbessia, de Tové Aoudjo, d'Agripatodji et d'Akpadapé dans la préfecture de Kloto ;
 - les collectivités territoriales dans les préfectures d'Amou, de Kloto, d'Haho, d'Ogou, d'Agou, de Kpélé, de Danyi et des Lacs ;
- Produire et mettre des plants à la disposition des établissements scolaires et les accompagner dans le reboisement : 21 établissements scolaires sont ciblés (10 écoles dans la préfecture de VO ; 05 écoles dans la préfecture de zio et 06 écoles dans la préfecture de Haho) (en moyenne 200 plants/écoles) ;
- Accompagner la création et la gestion d'une FC dans la préfecture de golfe ;
- Accompagner la diffusion et l'adoption de foyers améliorés.
- Accompagner la diffusion et l'adoption des techniques améliorées de carbonisation (meules casamançaises).



Les participants de l'atelier de Kpalimé lors des échanges sur leurs rôles et responsabilités dans le processus REDD+

6. Bilan de l'atelier et recommandations

▣ **Participation à l'atelier**

L'atelier de Kpalimé a mobilisé au total **44 participants** (36 hommes et 08 femmes) sur une prévision de 45 personnes, soit un taux de réalisation de 97,78% de participation. Le taux de participation des femmes est de 18,18%. Les différentes catégories d'acteurs de la filière bois ont été représentées à ces ateliers à savoir les commerçants et commerçantes de bois de chauffe, de charbon, de planches ; les menuisiers - sculpteurs ; les pépiniéristes ; les exploitants ; les scieurs.

La participation des femmes reste faible car elles opèrent principalement dans la vente de bois de chauffe et du charbon de bois. Pour les autres filières, il s'agit principalement des hommes.

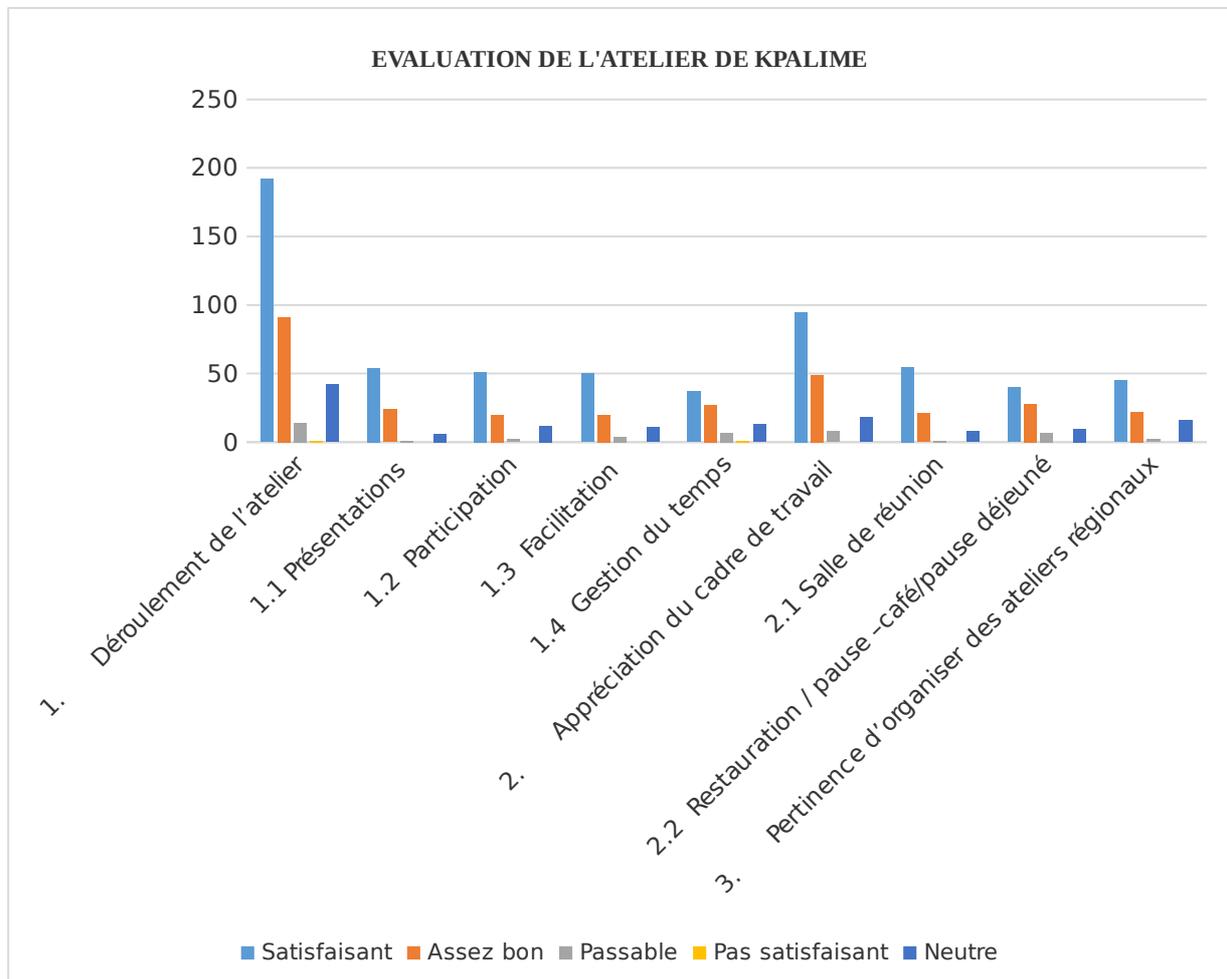
Cette forte mobilisation, la qualité des débats et des échanges laissent entrevoir de bonnes perspectives sur l'implication et la participation active des acteurs de la filière bois au processus REDD+.

▣ **Evaluation de l'atelier**

Afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de cet atelier, il a été conçu un questionnaire d'évaluation qui a été soumis à chaque participant en vue de recueillir les impressions et avis des participants sur le cadre de travail, la pertinence des ateliers et les communications présentées. Le dépouillement du questionnaire montre que les participants sont dans l'ensemble satisfaits du déroulement de cet atelier de même que les thématiques qui ont été développées.

L'atelier a permis aux exploitants et opérateurs économiques de la filière bois des régions des Plateaux, de la Maritime et de Lomé-commune de s'approprier le processus REDD+ surtout dans cette phase de préparation, de connaître leurs rôles et responsabilités dans la conduite du processus. L'atelier a également favorisé des échanges, et des partages d'expérience ; et de retenir des actions concrètes et consensuelles à mener. Ils ont réfléchi sur les stratégies de mobilisation des ressources en vue de la mise œuvre de la stratégie nationale REDD+, l'identification des actions de restauration des paysages forestiers dégradés pour une augmentation du taux de couverture forestier du pays et de contribuer ainsi à la réduction des émissions des gaz à effet de serre, à l'atteinte des objectifs de la CDN, du PND du Togo et des ODD. Les résultats de l'évaluation sont consignés dans le graphique ci-dessous.

Au-delà de ces aspects, les participants ont estimé que la durée des ateliers n'était pas assez suffisante pour disposer d'assez de temps de débattre efficacement de l'entièreté des problèmes qui touchent l'exploitation forestière au Togo.



La fin des travaux de l'atelier a été marquée d'une part par la formulation des recommandations à l'endroit du gouvernement et des PTF et d'autre part par la cérémonie de clôture.

▮ **Recommandations**

A l'endroit du gouvernement et des PTF, les exploitants et opérateurs économiques de la filière bois des régions des Plateaux, Maritime et Lomé-commune ont formulé les recommandations suivantes :

- Appuyer techniquement et financièrement les formations et les renforcements des capacités professionnelles et syndicales des opérateurs économiques de la filière et bois (gouvernement et PTF) ;
- Rendre opérationnel le fond national de développement forestier (appui effectif les acteurs de la filière bois) et créer d'autres fonds de

soutien et d'appui de reconversion des acteurs de la filière bois vers d'autres filières (gouvernement).

7. La cérémonie de clôture de l'atelier

La clôture de l'atelier de deux jours a été marquée par quatre interventions (04) à savoir celle de la représentante des participants à l'atelier qui a au nom de ses collègues remercié la coordination nationale REDD+ pour cette opportunité qu'elle leur a offerte pour échanger sur leurs activités, le mot de remerciement du Coordonnateur national adjoint de la REDD+ qui a exprimé sa satisfaction à l'issue des 02 jours d'échanges et de discussions très franches et sincères tout en promettant de transmettre fidèlement les recommandations qu'ils ont faites à qui de droit et en fin le mot de clôture de l'atelier par le SG de SY.TRE.BACT qui a remercié la coordination nationale REDD+, le FCP/BM, la GIZ et aussi ses collègues du SYTREBACT pour leur participation très active au cours des travaux de l'ateliers tout en émettant le vœux que ces genres de rencontres soient faites chaque année à l'endroit des opérateurs économiques de la filière bois.



Le coordonnateur national adjoint (1^{er} à gauche) remerciant les participant lors de la cérémonie de clôture des travaux de l'atelier

Fait à Kpalimé, le 06 mars 2020,

Le Rapporteur

Annexe 1 : Quelques photos de l'atelier de Kpalimé

Annexe 2 : Liste de présence de l'atelier de Kpalimé

Annexe 1 : Quelques photos de l'atelier de Kpalimé





Annexe 1 : Quelques photos de l'atelier de Sokodé



